



LA CFTC,
LE SYNDICAT
PROCHE
DE VOUS !

Point Bleu CFTC

À la rencontre des agents pour le deuxième semestre

Dans le cadre de son engagement syndical et de sa volonté de proximité avec les agents, la **CFTC** relance son initiative Point Bleu pour le deuxième semestre.

Fidèle à ses valeurs de dialogue, d'écoute et de respect, le syndicat part à la rencontre des personnels sur le terrain pour échanger, informer et accompagner.

Une présence syndicale concrète

Le Point Bleu, c'est bien plus qu'un stand : c'est un espace mobile de dialogue où les représentants **CFTC** viennent à la rencontre des agents sur leur lieu de travail.

Un engagement syndical renouvelé

La **CFTC** réaffirme son rôle de syndicat de construction sociale, qui agit avec responsabilité et dans l'intérêt de tous les agents. Le Point Bleu illustre cette démarche : aller vers les personnels, comprendre leurs réalités, et porter leur voix avec force et conviction.

Chaque rencontre est aussi l'occasion de rappeler les valeurs fondatrices de la **CFTC** : la dignité de la personne, le dialogue social, et la recherche du bien commun.

Durant ce deuxième semestre, plusieurs dates sont programmées dans les différents établissements. Les dates et lieux du Point Bleu seront communiqués prochainement via les canaux internes et les affichages syndicaux.

Les agents sont invités à venir nombreux, poser leurs questions, partager leurs idées et découvrir les actions concrètes portées par la CFTC.

AVANTAGES CULTURE LOISIRS

Des avantages de comité
d'entreprise pour tous :
www.avantages-culture-loisirs.fr

Flashez-moi
pour adhérer en ligne
sur CFTC-67.FR



ADHEREZ A LA CFTC

POUR 4,71 € PAR MOIS
Avec ACL
après déduction fiscale faite

Syndicat CFTC

Santé Sociaux du Bas-Rhin
4 rue du Dr OBERKIRCH 67600 SELESTAT

Sandra ADE : 07.82.16.54.10
Sandra WENDLING : 06.82.62.53.02
Abassia BOUAZZA : 06.80.32.10.69



SEPTEMBRE / OCTOBRE 2025



Rentrée 2025 : Mobilisés pour une fonction publique hospitalière à la hauteur des enjeux

La rentrée 2025 s'annonce une fois de plus sous le signe de la vigilance, de la mobilisation et de la solidarité. Les agents de la fonction publique hospitalière, épuisés mais toujours engagés, continuent de faire face à des défis structurels majeurs : manque de moyens, pénurie de personnel, conditions de travail dégradées, et reconnaissance insuffisante.

⇒ Des revendications toujours d'actualité

Le syndicat **CFTC** entame cette rentrée avec une détermination intacte. Parmi nos priorités :

- **Revalorisation salariale** : Nous exigeons une revalorisation significative des grilles indiciaires, notamment pour les catégories B et C, trop souvent oubliées.
- **Renforcement des effectifs** : Il est urgent de recruter massivement pour pallier les départs et éviter les fermetures de lits ou de services.
- **Amélioration des conditions de travail** : Nous demandons des mesures concrètes contre l'épuisement professionnel, le harcèlement institutionnel et les rythmes de travail intenable.
- **Reconnaissance des métiers** : Les agents hospitaliers doivent être reconnus à la hauteur de leur engagement, notamment par une meilleure valorisation des carrières et des compétences.

⇒ Un syndicat à vos côtés

Cette rentrée est aussi l'occasion de rappeler que notre syndicat est plus que jamais présent :

- **Permanences syndicales** : Nos équipes sont disponibles pour vous accompagner dans vos démarches, vos droits, vos interrogations.
- **Actions locales** : Points Bleus, distributions de tracts, rencontres avec les directions... Nous multiplions les initiatives pour faire entendre votre voix.

Il est temps de repenser l'hôpital public comme un pilier de notre société, et non comme une entreprise à rentabiliser.

Rejoignez-nous, faites entendre votre voix, et ensemble, construisons un hôpital public humain, solidaire et digne.

Personnel administratif dans l'hôpital public : une réalité loin des clichés



La critique récurrente d'une « suradministration » dans les hôpitaux publics ne repose sur aucun fondement objectif. Selon les données de la DREES*, le personnel administratif représentait 10,6 % des effectifs hospitaliers en 2022, un chiffre stable depuis 2013. Ce pourcentage est bien inférieur à celui souvent avancé par certains cercles politico-médiatiques, qui confondent les catégories de personnel non soignant et mélangent les données des secteurs public et privé.

*Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

⇒ Clarification essentielle

La catégorie des personnels non soignants inclut non seulement les agents administratifs, mais aussi les personnels médico-techniques, éducatifs, sociaux, techniques et ouvriers. Ces fonctions sont indispensables au bon fonctionnement de l'hôpital et à l'accompagnement des patients.

Répartition des effectifs en 2022 :

- Personnel soignant : 73,2 %
- Personnel administratif : 10,6 %
- Autres personnels non soignants : 16,2 %

Ces chiffres montrent que les agents administratifs ne sont ni trop nombreux ni inutiles. Ils assurent la gestion complexe des établissements, facilitent la coordination avec les soignants et garantissent une relation fluide avec les usagers.



La **CFTC** rappelle que la qualité du service hospitalier repose sur l'ensemble des métiers, soignants comme non soignants.

Il est important de reconnaître la valeur du travail administratif, souvent invisible mais toujours essentiel.

CGOS 2025–2026 :

Ne laissez passer aucune aide !

Le CGOS propose chaque année un ensemble d'aides sociales pour améliorer le quotidien des agents hospitaliers. Ces prestations, souvent méconnues ou mal anticipées, représentent un soutien concret pour les familles, les loisirs, les vacances et les situations particulières.

Type d'aide	Conditions	Date limite
Chèques-Vacances	Selon quotient familial	31 octobre 2025
CESU – Garde d'enfants (0–6 ans)	Assistante maternelle, crèche, personnel employé 1 versement/an/enfant	30 novembre 2025
Enfant en situation de handicap (≤ 20 ans)	Taux d'incapacité ≥ 50 %	30 novembre 2025
Sports – Loisirs – Culture (Adulte / Enfant ≤ 20 ans)	Activités sportives, culturelles ou de loisirs	30 novembre 2025
Titres Culture	Paieement CB (en ligne) ou chèque (papier) Frais de recommandé inclus	30 novembre 2025 (papier) 31 décembre 2025 (en ligne)
Vacances Enfants & Adolescents (≤ 20 ans)	Séjours avec hébergement	31 janvier 2026
Vacances Adultes & Famille	Locations, séjours, voyages, transport collectif	31 janvier 2026

Nous vous aidons à comprendre vos droits, à monter vos dossiers et à bénéficier pleinement des prestations CGOS.

